

SERCEinfos

SYNDICAT DES ENTREPRISES DE GÉNIE ÉLECTRIQUE & CLIMATIQUE

N° 23
NOVEMBRE 2018



« Prévention & Sécurité,
un engagement
quotidien des entreprises
du SERCE »

À lire en pp. 2 (Édito) et 6



pages
2 - 3

ACTUALITÉ

Bilan social 2017

ZOOM sur...

Le Concours Lumières
à 30 ans!

page
4

ÉNERGIE & CLIMAT

Décret tertiaire :
les discussions
ont débuté

Smart City,
une agrégation
de systèmes et
de savoir-faire

page
5

RÉSEAUX & ENVIRONNEMENT

Le SERCE et SYCABEL
signent une charte de
bonnes pratiques

Rencontre
SERCE / ADEME

page
6

PRÉVENTION & SÉCURITÉ

« Victoires de la Sécurité
des chantiers »
de SNCF Réseau

Entreprise SETI : le
management de la
sécurité se décline au
quotidien

page
7

FORMATION

Le SERCE lance une
enquête sur les besoins
en recrutement des
entreprises

Formation « Monteur de
réseaux électriques » :
un nouveau partenariat
en Champagne Ardenne

page
8

EN BREF

Publications
Nominations
Agenda

PRÉVENTION, SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL : OBJECTIF ZÉRO ACCIDENT, ZÉRO MALADIE PROFESSIONNELLE

Des avancées importantes ont été enregistrées ces dernières années en matière de santé et de sécurité au travail, pourtant il existe encore une marge de progression. Progression qui ne peut s'accomplir sans l'engagement affirmé de

tous et de la direction de l'entreprise. Au-delà des règles à appliquer, il s'agit d'accélérer la prise de conscience de notre coresponsabilité face à la culture de la sécurité au quotidien. Le capital, le plus précieux de l'entreprise, reste l'humain. La santé et la sécurité au travail sont au cœur de nos préoccupations.



Guy LACROIX
Président du SERCE

La Direction Prévention et Sécurité du SERCE et la Commission « Prévention & Sécurité » veillent au partage des bonnes pratiques avec nos entreprises. Les travaux menés conjointement avec l'OPPBT ou d'autres organisations professionnelles, la fertilisation croisée entre adhérents et les échanges réguliers avec leurs donneurs d'ordre (RTE, Enedis, Orange, SNCF Réseau...) participent de la progression de la profession vers un objectif commun : zéro accident/zéro maladie professionnelle.

Sur le terrain, les six Ingénieurs Conseils Prévention Sécurité du SERCE sont au service des entreprises en matière d'audit, de sensibilisation et de conseil. Leurs interventions améliorent le management de la prévention et de la sécurité au travail. Le SERCE souhaite accentuer leur présence auprès des PME qui ne disposent pas des mêmes moyens que les grandes entreprises.

L'application de cette ligne de conduite, dans le cadre de systèmes de management de la sécurité, a divisé par deux, le taux de fréquence des accidents du travail des entreprises adhérentes. Ce taux est aujourd'hui inférieur à ceux du BTP. Depuis plus de 50 ans, le Concours Sécurité du SERCE récompense les entreprises qui par leurs initiatives permettent d'améliorer, la sécurité au travail au quotidien.

Légitimé par son action, le SERCE convié par RTE et SNCF Réseau, participe aux jurys et remises des prix des concours organisés sur le thème de la sécurité. Invité par d'autres donneurs d'ordre à participer à leurs journées de sensibilisation et d'échanges, le SERCE a répondu présent, convaincu que l'intelligence collective est un formidable vecteur de progression en la matière.



ACTUALITÉ

BILAN SOCIAL 2017 : DES EFFECTIFS STABLES DANS UN CONTEXTE PORTEUR

Les entreprises du SERCE représentent près de 135 000 emplois directs.

RÉPARTITION DES SALARIÉS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2017 SELON LA NATURE DES CONTRATS DE TRAVAIL

Si la très grande majorité (94,5 %) des salariés est en CDI, on note une légère progression du contrat d'apprentissage qui représente 3,5 % des contrats signés en 2017 par rapport à l'année précédente.

	EN % DES SALARIÉS				
	2017	2016	2015	2014	2013
CDI	94,5 %	94,5 %	95 %	94,5 %	94,5 %
Contrats de chantier	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %	< 0,5 %
CDD (hors intérim)	1 %	1 %	1 %	1 %	1 %
Contrats d'apprentissage	3,5 %	2,5 %	2 %	3 %	3 %
Contrats de professionnalisation	1 %	1,5 %	1,5 %	1 %	1 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

RÉPARTITION DES SALARIÉS PRÉSENTS AU 31 DÉCEMBRE 2017 SELON LES PRINCIPALES CATÉGORIES PROFESSIONNELLES

FORMATION PROFESSIONNELLE

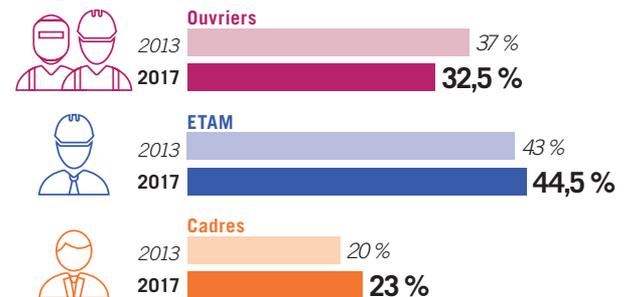
La formation représente un investissement important dans les entreprises du SERCE : **plus de 4 salariés sur 5 (81,5 %)** ont reçu une formation en 2017, alors que ce taux se situait à 70 % en 2013. Le montant des dépenses réelles engagé au titre du plan de formation en 2017 représentait **3,6 %** de la masse salariale brute. Un effort conséquent et soutenu puisque cet indicateur reste stable d'une année sur l'autre.



81,5 %

des salariés présents au 31 décembre 2017 ont suivi une formation au cours de l'année.

Les indicateurs mettent également en lumière l'évolution de la répartition des effectifs salariés selon les catégories professionnelles. Celle-ci évolue régulièrement depuis 5 ans. D'après le Bilan social 2017, la diminution du nombre de salariés « Ouvriers » s'est poursuivie en 2017 pour s'élever à 32,5 % (contre 37 % en 2013), tandis que le nombre de « Cadres » a progressé de 3 % pour représenter 23 % de l'ensemble des salariés en 2017 (20 % en 2013).



DE LA NÉCESSITÉ DE RÉVISER LE COÛT DES MATIÈRES PREMIÈRES DANS LES CONTRATS

HAUSSE DU GAZOLE NON ROUTIER (GNR)

Le projet de loi de Finances pour 2019 prévoit la suppression du taux réduit de TICPE sur le Gazole Non Routier (GNR). Cette décision va avoir un impact important sur le secteur des Travaux Publics, la hausse du coût du litre de GNR représentant l'équivalent de 1,4 % du chiffre d'affaires de la profession.

La FNTP demande une révision des index Insee pour les TP afin de tenir compte de cette hausse dans les marchés à prix variables. Une solution doit être trouvée pour les marchés à prix fixes.

RÉVISION DE L'INDEX TP 12D SUR LA FIBRE OPTIQUE

À la demande des membres de la Commission « Réseaux de communication », le SERCE a examiné en détail la formule de calcul utilisée par l'Insee pour établir l'index de révision des prix « TP 12d » s'appliquant aux travaux de fibre optique.

les entreprises ont constaté une progression du coût de la fibre optique de 30 à 50 %.

Cette analyse a révélé l'existence d'un écart très important dans la prise en compte de l'évolution du prix des câbles, évalué à 1,16 % par l'Insee alors que

Le SERCE a donc demandé, avec l'appui de la FNTP, une révision rétroactive de cet indice. L'évolution, des câbles de fibres optiques qualifiée de « renouvellement de branche », a été jugée prioritaire par l'Insee. Le résultat des travaux lancés fin octobre, devrait être pris en compte dans les index diffusés en mars 2019.

ZOOM SUR...



NOUVEL ADHÉRENT

TSO SIGNALISATION Chelles (77)

Créée en janvier 2018, cette nouvelle filiale de NGE est spécialisée dans les activités de signalisation ferroviaire qui étaient auparavant portées par TSO Caténaire, également adhérent du SERCE.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AIE (Association Européenne de l'Installation Électrique)

Fin septembre, plus d'une centaine de représentants des organisations homologues du SERCE se sont réunis à Stockholm pour échanger leurs expériences et discuter de l'évolution des marchés sur lesquels interviennent les entreprises de travaux électriques.



Après plusieurs années passées à la Présidence de la **Task force « Energy »**, le SERCE a transmis le relai à la FFIE, également membre de l'AIE. L'implication du SERCE dans ces travaux se poursuit néanmoins, **Antoine VALLET, Chargé de mission « Efficacité énergétique et Bâtiment »**, travaillant en coordination avec **Alexis DELEPOULLE**, le nouveau président de ce groupe de travail.



Alexis DELEPOULLE



CONCOURS LUMIÈRES: 30 ANS DE PATRIMOINES MIS EN LUMIÈRE

Cet automne auront lieu en province, pour la trentième année consécutive, les remises des prix du Concours Lumières.

Concours Lumières

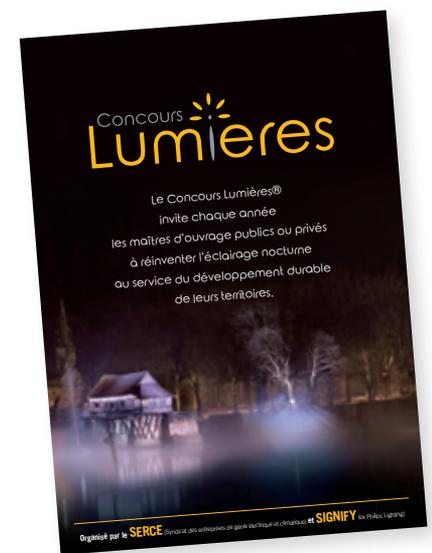
Initialement intitulé « Concours Lumières et Monuments », il fut rebaptisé en 1991 « Concours Lumières® », élargissant ainsi son champ d'action au patrimoine moderne, sites ruraux ou urbains et à la mise en valeur de tous les éléments du patrimoine, qu'il s'agisse de monuments, d'ouvrages de génie civil ou de sites paysagers.

Organisé par le SERCE en partenariat avec Philips France (Groupe Signify), le Concours Lumières récompense des mises en lumière exemplaires que lui soumettent des maîtres d'ouvrages, publics ou privés.

Le Concours est l'occasion de rappeler les différents rôles des mises en valeur par la lumière. Vecteur d'animation, elles sont facteurs de cohésion sociale et d'attractivité touristique. Elles permettent de dynamiser l'activité économique à l'échelle d'un site, d'un quartier ou d'une ville.

Pour marquer son succès et son dynamisme, le Concours Lumières fait évoluer son logo vers une modernité porteuse de sens pour l'éclairage de valorisation.

Une nouvelle plaquette de présentation a également été réalisée à cette occasion.



L'édition 2019 est désormais ouverte à candidature. Les demandes de dossiers de participation sont à transmettre au SERCE, à l'adresse : m.mourgues@serce.fr
DATE DE CLÔTURE DE REMISE DES DOSSIERS DE CANDIDATURES : 15 MARS 2019



PLUS D'INFORMATIONS SUR LE CONCOURS LUMIÈRES
www.serce.fr > Rubrique : Événements > Concours Lumières

NOTEZ CETTE DATE SUR VOTRE AGENDA !

SAVE THE DATE

Hall 3
Stand
N 55



Paris – Porte de Versailles
20, 21 & 22 novembre 2018

Conférence SERCE – mercredi 21 novembre 2018 de 11 h 15 à 12 h 15 (Hall 3, salle 30)

Nouvelle obligation de réduction des nuisances lumineuses: quelles sont les solutions techniques et financières à votre disposition ?

Le gouvernement doit publier d'ici la fin de l'année un nouvel arrêté sur la réduction des nuisances lumineuses. De nombreuses communes possèdent encore des installations d'éclairage public vétustes, qui nuisent à la biodiversité et pèsent sur les finances des collectivités locales. Des élus ont su choisir entre l'extinction pure et simple et la réalisation d'un éclairage maîtrisé, durable et économe en énergie. Retours d'expériences.



TÉLÉCHARGER LE PROGRAMME :
www.serce.fr > rubrique : Événements



LA SMART CITY EST UNE AGRÉGATION DE SYSTÈMES ET DE SAVOIR-FAIRE

Le 6 septembre dernier, le MEDEF Côte d'Or organisait une Université d'Été intitulée : « De la Smart City aux territoires intelligents: nouveaux usages, nouvelles opportunités »

La ville intelligente cherche à concilier trois piliers : social, culturel et environnemental à travers une approche systémique qui allie une gouvernance participative et une gestion intelligente des ressources, pour faire face aux besoins des institutions, des entreprises et des citoyens.

Guy LACROIX, Président du SERCE, est intervenu lors de la table-ronde « Le smart territoire, laboratoire à deux vitesses d'une nouvelle économie ? » pour rappeler pourquoi les entreprises du SERCE sont des piliers du développement de la Smart City.

« Communication, éco mobilité, vidéo protection, éclairage public intelligent, bâtiments connectés, performance énergétique... sont autant de fonctionnalités constitutives de la Smart City »

« On ne bâtit pas une ville intelligente ex nihilo, on la construit à partir de son existant. Communication, éco mobilité, vidéo protection, éclairage public intelligent, bâtiments connectés, performance énergétique... sont autant de fonctionnalités constitutives de la Smart City répondant aux différents besoins exprimés par les collectivités et les citoyens.

Sa réalisation se compose donc d'une agrégation de différents systèmes communicants interdépendants (à l'image d'un maillage), qui récupèrent des données

et pilotent les équipements pour former ensemble, petit à petit, une ville intelligente. L'installation d'un hyperviseur permet d'agréger tous ces systèmes en un seul. » a expliqué Guy LACROIX.

En cela les entreprises du SERCE jouent pleinement leur rôle pour accompagner les collectivités. Leur expérience d'intégrateurs permet de concevoir de nouveaux services et d'apporter des réponses adaptées, globales, liées au cycle de vie du bâtiment ou de la ville. Elles sont en capacité de développer des solutions performantes et sur mesure pour répondre aux besoins fonctionnels des villes et proposer de nouveaux usages.

« Notre Université d'Été a permis à plus de 600 participants de profiter de l'expérience des entreprises du SERCE qui disruptent et inventent au quotidien de nouveaux services et usages en agissant sur l'ensemble de l'écosystème urbain (bâtiments et réseaux d'électricité) pour que la ville devienne intelligente. Elle est à la fois en capacité d'interagir avec son infrastructure mais sait aussi adapter, en temps réel, son fonctionnement à ses besoins énergétiques » a précisé David BUTET, Président du Medef Côte-d'Or.



Guy LACROIX, Président du SERCE a rappelé pourquoi les entreprises du SERCE sont des acteurs incontournables de la Smart City.

AUTOCONSOMMATION: QUELLE PLACE L'EUROPE LUI ACCORDE-T-ELLE ?

Le 5 septembre dernier, l'association Enerplan organisait une Université d'Été consacrée à l'autoconsommation. L'occasion de présenter le nouveau cadre réglementaire et financier de l'autoconsommation collective, afin que les acteurs de la filière et les politiques des territoires puissent se l'approprier pour engager une véritable dynamique de projets.

Giorgia CONCAS, Secrétaire générale de l'AIE (Association européenne de l'Installation Électrique) est intervenue pour apporter un éclairage européen en présentant les dispositions en faveur de l'autoconsommation introduites par la nouvelle Directive Énergies Renouvelables, avec le concours du SERCE qui lui a permis d'orienter son intervention selon les spécificités du modèle français.

L'accord obtenu en trilogue sur la Directive en juin dernier fixe un objectif contraignant de 32 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale en 2030. Cet objectif devra être atteint collectivement par les États membres au moyen d'objectifs nationaux. Parmi les nombreuses mesures adoptées, l'article 21 de la nouvelle Directive vise à promouvoir l'autoconsommation, non seulement individuelle mais introduit également la notion d'autoconsommation collective. Les États sont invités à intervenir dans cinq grands domaines :

- Développer l'autoconsommation individuelle, notamment pour le logement social.
- Faciliter de nouveaux modèles d'affaires tels que la vente entre particuliers des excès d'énergie injectée dans les réseaux ou le tiers financement, qui fonctionne bien en Allemagne pour le segment résidentiel.

« L'article 21 de la nouvelle Directive vise à promouvoir l'autoconsommation, non seulement individuelle mais introduit également la notion d'autoconsommation collective »

- Rémunérer la vente d'électricité réinjectée à la valeur moyenne du marché de gros, s'il n'existe pas de mécanisme de soutien.

- Exonérer des différentes taxes qui s'appliquent sur la consommation d'électricité les projets allant jusqu'à 30 kW-crête jusqu'en 2026, en l'absence de mécanisme de soutien. Après cette date, les États pourront revenir sur cette exception notamment si la part de l'autoconsommation dépasse 8 % de la capacité totale installée dans le pays.

- Interdire la double taxation (charge et décharge) sur le stockage d'électricité, sujet particulièrement défendu par le SERCE et la FFIE.



Giorgia CONCAS, Secrétaire générale de l'AIE (à gauche) a évoqué les dispositions de la Directive Énergies renouvelables.

LOI ELAN LES DISCUSSIONS S'OUVRENT POUR LE DÉCRET SUR LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES

Le SERCE est intervenu lors de la discussion du projet de loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) afin de défendre l'ambition de l'article 55 relatif au décret tertiaire.

Ses demandes ont été entendues par les parlementaires notamment sur la **comptabilisation des économies d'énergie en énergie finale** et l'introduction d'une **procédure de sanction** pour les bâtiments qui ne respectent pas l'objectif fixé par la loi.

Les deux assemblées s'étant mises d'accord lors de la Commission Mixte Paritaire (CMP), l'administration a entamé les consultations sur le futur projet de décret sur la rénovation des bâtiments tertiaires qui viendra en application de la loi. Le SERCE est bien sûr présent lors de ces échanges avec l'appui d'experts d'entreprises dans chaque domaine de bâtiments concernés (bureaux, commerces, services publics, hôtellerie-restauration, enseignement, santé, gares et aéroports, logistique). Ils apportent des retours d'expériences montrant que beaucoup a déjà été fait et que l'atteinte des objectifs est tout à fait réalisable.



RENCONTRE ADEME - SERCE

Le Président du SERCE, Guy LACROIX, a rencontré fin octobre le nouveau Président de l'ADEME, Arnaud LEROY.

Ils ont échangé sur plusieurs sujets au cœur de l'activité des adhérents du SERCE comme la **rénovation de l'éclairage public et des bâtiments tertiaires publics, l'autoconsommation, la recharge des voitures électriques**. Concernant la rénovation énergétique des bâtiments, le président de l'ADEME a rappelé la convention signée cet été entre l'État, la Caisse des Dépôts et l'ADEME qui met à disposition des collectivités des interlocuteurs sur le terrain. Un message sera transmis aux équipes régionales sur le rôle d'accompagnement que peuvent jouer les entreprises auprès des collectivités pour les aider à mettre en œuvre ce dispositif dans les projets de rénovation de leurs bâtiments.

PASSAGE DES LIGNES ÉLECTRIQUES EN MILIEU AGRICOLE UN NOUVEAU PROTOCOLE SIGNÉ

Conjointement à la FNSEA, l'APCA, Enedis et RTE, le SERCE a signé fin octobre le nouveau «**Protocole d'accord sur le passage des lignes électriques en milieu agricole**».

La version précédente datait de 2005. L'environnement technique et réglementaire ayant beaucoup évolué, il était nécessaire de réviser le document pour sécuriser les parties prenantes de ces chantiers. Le SERCE a contribué notamment à l'introduction de la réglementation sur les **travaux à proximité des réseaux** et à la **définition de l'état des lieux**. «*Derrière les camions bleus des photos, on trouve ceux de toutes les couleurs des entreprises du SERCE qui travaillent tous les jours en milieu rural pour le compte du RTE ou d'Enedis. Il était donc particulièrement important de pouvoir contribuer activement à la nouvelle version de ce protocole qui définit les règles applicables à chacun.*» a rappelé **Anne VALACHS, Directrice générale du SERCE**.



SÉMINAIRE ENEDIS AVEC LES RESPONSABLES RÉGIONAUX

Début octobre, **Anne VALACHS, Directrice générale du SERCE, est intervenue à la demande d'Enedis pour témoigner du ressenti des entreprises sur la sécurité et sur les « irritants »**

«*Si la Charte Sécurité proposée par Enedis a reçu un accueil très favorable de nos entreprises avec une attente forte de sa transposition sur le terrain, la diminution des accidents sur les chantiers ne peut se faire que par la mise en commun de nos bonnes pratiques. L'un des éléments clefs de cet engagement est la volonté de transparence, de confiance et de partage entre Enedis et les entreprises, notions indispensables pour pouvoir progresser ensemble dans le domaine de la prévention.*»

Elle a également rappelé que l'attractivité des marchés Enedis passe par la résolution de nombreux « irritants » : délais de paiement cachés, fiabilité des horaires de consignation, attribution des marchés de branchements sans la gestion des rendez-vous, ce qui ne permet pas aux entreprises de rentabiliser les déplacements.

Anne VALACHS a remercié Enedis pour l'organisation de cette réunion «*qui a permis un dialogue franc et constructif avec les responsables nationaux et régionaux. C'est par la prise en compte de la réalité de terrain que nous arriverons à faire progresser ces chantiers auxquels la profession est attachée.*»

LE SERCE ET LE SYCABEL : UNE CHARTE POUR AMÉLIORER LA COORDINATION DES CHANTIERS

À l'occasion du CIGRE 2018, **Jawdat MANSOUR, Président du Comité Directeur Systèmes Haute Tension du SYCABEL** et **Michaël PFEFER, Président de la Commission « Lignes Souterraines HTB » du SERCE** ont signé une charte de bonnes pratiques.

Ce document renforce la coordination technique et logistique des entreprises des deux organisations sur les chantiers de liaisons électriques souterraines HTB.

Ces marchés conduisent les adhérents du SYCABEL et du SERCE à renforcer leur collaboration dans le cadre de leurs activités respectives de fourniture de câbles et d'installations d'infrastructures de réseaux. S'agissant de projets toujours plus complexes en termes de données, de sécurité et de responsabilité, les interactions sont multiples et à forts enjeux.

Cette charte s'inscrit dans une volonté partagée d'optimiser la conduite des chantiers dans le respect des contraintes du client et des exigences réglementaires. Elle repose sur deux piliers : la préparation et l'organisation des chantiers ainsi que l'exécution des prestations respectives.

«*Ces évolutions apporteront de la fluidité dans l'exécution des chantiers et permettront de progresser en termes de sécurité et de productivité*» précise **Michaël PFEFER, Président de la Commission « Lignes Souterraines HTB » du SERCE**

Un groupe de travail conjoint se réunira deux fois par an. Il permettra d'évaluer la bonne application de cette charte et de la faire évoluer.



Michaël PFEFER, Président de la Commission « Lignes Souterraines HTB » du SERCE et Jawdat MANSOUR, Président du Comité Directeur Systèmes Haute Tension du SYCABEL

TÉLÉCHARGEZ LE COMMUNIQUÉ DE PRESSE
www.serce.fr > Espace presse

ÉLECTIONS MUNICIPALES EN 2020: DIFFICULTÉS À VENIR POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX ?

La perspective des élections municipales qui auront lieu au printemps 2020, va certainement entraîner un renforcement des travaux en 2019 en vue d'un quasi arrêt en 2020, particulièrement dans les grandes agglomérations.

Le SERCE a demandé à la FRTP Île-de-France d'organiser une rencontre avec la Mairie de Paris, ville dans laquelle le problème risque d'être prégnant à l'automne 2019. Il est difficile d'envisager un renforcement des travaux en été (quand les salariés sont en vacances avec leurs familles) puis une très faible activité jusqu'au printemps 2020! C'est méconnaître la réalité économique des entreprises qui ne peuvent pas se permettre de ne travailler que la moitié de l'année. Il y a pourtant encore beaucoup à faire pour tenir les calendriers du Grand Paris ou des JO de 2024, notamment sur les travaux électriques.

La Mairie de Paris ne semble pas disposée à lisser l'activité des entreprises après 2019 mais elle a cependant proposé d'échanger sur les difficultés des petits chantiers, le stationnement et la verbalisation sur la propreté des chantiers.

Olivier GARRIGUE, Secrétaire général de la FRTP Île-de-France : «*la Ville de Paris est un donneur d'ordre important. Nous notons toutefois que les conditions de réalisation des chantiers sont de plus en plus exigeantes (contraintes d'accès et de circulation ; difficultés de stationnement et d'emprise de chantier ; gestion des riverains,...).* La FRTP IDF a une longue habitude de coopération avec la ville dans le cadre du Protocole de bonne tenue des chantiers. Nous essaierons d'atténuer l'impact de l'arrêt annoncé des chantiers à l'automne 2019 après avoir été envisagé, dès juin.

«*Les conditions de réalisation des chantiers sont de plus en plus exigeantes*»

Dans les prochains mois, les axes de travail avec les services de la Mairie de Paris porteront sur l'innovation et l'ouverture aux variantes ; la logistique des chantiers du quotidien et la communication pour une meilleure acceptabilité du chantier et une meilleure lisibilité des cheminements aux abords du chantier. »

PRÉVENTION & SÉCURITÉ



L'INTELLIGENCE COLLECTIVE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ

Le SERCE et ses entreprises adhérentes ont été conviés par Enedis à partager leurs expériences en matière d'amélioration de la prévention et de la sécurité au travail.

s'empare de nos métiers et de notre mode de management, il est important d'aller plus loin dans la compréhension des risques et cela passe par plus d'échanges, comme cette journée l'illustre, de manière à faire progresser l'intelligence collective. Enfin, il ne faut jamais oublier que l'accident du travail revêt une dimension humaine. Ce qui coûte à l'entreprise c'est l'accident, certainement pas les actions en matière de prévention et sécurité au travail. »



Associé au Comité de pilotage de cet événement, le SERCE a notamment participé avec Enedis à l'animation des ateliers en faisant intervenir Claude MARTY, un de ses Ingénieurs Conseils, sur un thème concernant les risques électriques.

Cette initiative pourrait à l'avenir être reconduite sur d'autres thèmes partagés entre Enedis et les entreprises.

...ET ATELIERS PRATIQUES ET PARTAGÉS

Le 24 octobre, la Direction Régionale Île-de-France Ouest d'Enedis a convié le SERCE et les entreprises adhérentes à participer à « La course aux étoiles Enedis et prestataires » à Saclay.

Cet événement a permis aux 200 participants d'aborder les questions de prévention sécurité de manière ludique au sein de différents ateliers. D'autres domaines ont également pu être abordés tels que les attachements par exemple.

« VICTOIRES DE LA SÉCURITÉ DES CHANTIERS » : LE SERCE PARTICIPE AU JURY

SNCF Réseau organisait cette année pour la première fois un challenge sur le thème de la prévention et de la sécurité, les « Victoires de la sécurité des chantiers »

DEUX OBJECTIFS :

Le premier : **partager, promouvoir et transposer les solutions de prévention et de sécurité au travail** sur les chantiers pour permettre d'en améliorer la sécurité et réduire le nombre d'accidents.

Le second : **valoriser les solutions** réalisées en coopération interne/externe, en inter-métiers SNCF Réseau ou même par une entité SNCF Réseau seule.

Sollicité par SNCF Réseau, **Bruno LEDUEY, Directeur de la Prévention et Sécurité du SERCE**, a participé

au jury de sélection des candidatures aux côtés de SNCF Réseau, de SETVF et de l'OPPBTB. Sur les 220 projets présentés, 40 ont été présélectionnés pour être auditionnés. Ce travail s'est avéré particulièrement difficile tant la qualité des dossiers envoyés et des présentations était pertinente.

Le SERCE s'est vu confier la remise de deux de ces prix sur la scène de l'auditorium du Stade de France en compagnie de Matthieu CHABANEL, Directeur Général adjoint Ingénierie et Projets SNCF Réseau.

ENTREPRISE SETI : LE MANAGEMENT DE LA SÉCURITÉ SE DÉCLINE AU QUOTIDIEN

Le dirigeant de cette entreprise très dynamique de moins de 50 salariés, s'est beaucoup investi pour mettre en place un système de management de la sécurité de type ISO. Daniel NICOLAS, Ingénieur Conseil Prévention Sécurité du SERCE s'est proposé d'accompagner l'entreprise. Trois rencontres ont déjà eu lieu incluant des visites terrain de l'Ingénieur Conseil.

L'entreprise s'est agrandie et compte désormais 35 salariés. Il devient difficile de gérer seul la démarche QSE et le passage à l'ISO 45001. J'ai donc recruté une animatrice QSE en contrat de professionnalisation.

Toujours tournés vers l'amélioration de la sécurité sur nos chantiers, nous nous sommes dotés en 2017 d'une excavatrice-aspiratrice que nous mettons aussi, avec un opérateur, à la disposition d'entreprises extérieures. Très innovant dans le cadre des évolutions réglementaires actuelles (anti-endommagement), le terrassement par aspiration est une réelle alternative à l'utilisation de pelles et autres engins pour les chantiers urbains avec les risques que cela comporte : la proximité des réseaux et la fouille manuelle (qui augmentent les risques physiques des salariés et la cause de maladies professionnelles sur le long terme).

Notre volonté de diminuer les risques d'accident pour notre personnel à travers la politique SSE de l'entreprise, nous incite à privilégier des chantiers de proximité, réduisant de facto les risques d'accidents de trajet mais également les accidents de travail dus à la fatigue causée par des déplacements trop longs et trop nombreux.

À travers ses visites sur nos chantiers, l'Ingénieur Conseil du SERCE mesure notre conformité réglementaire, sensibilise et conseille nos équipes directement sur le terrain. Il nous informe également des dernières évolutions réglementaires, des formations, des nouvelles techniques de travaux dans le but d'atteindre nos objectifs sécurité. À l'issue de ses visites, il rédige un compte-rendu intégrant ses observations terrain ainsi que ses préconisations en matière d'actions de progrès pour la prévention des risques.

TABLE-RONDE...

Le SERCE était présent au cours de l'évènement annuel « Safety Event », organisé le 10 octobre par Enedis et ouvert pour la première fois aux prestataires.

Parmi les 200 participants, des Directeurs et Responsables Prévention d'entreprises du SERCE ont assisté à cette journée axée sur le développement de la culture sécurité.

Guy LACROIX, Président du SERCE est intervenu à la table ronde organisée en présence du Président d'Enedis, Philippe MONLOUBOU. « Au-delà du respect des règles, la culture sécurité, c'est d'abord une prise de conscience individuelle. Chacun doit s'approprier le sujet de façon à obtenir le juste comportement face aux risques et faire en sorte que cela devienne un réflexe. La Commission « Prévention et Sécurité » du SERCE poursuit ses travaux pour accentuer cette acculturation, auprès de toutes les entreprises adhérentes, en particulier les PME qui bénéficient d'un accompagnement renforcé de notre part. À l'heure où l'innovation



PLUS D'INFORMATION SUR LES VICTOIRES DE LA SÉCURITÉ DES CHANTIERS ET LES RÉALISATIONS PRIMÉES
sur le site sncf-reseau.victoires-securite.com



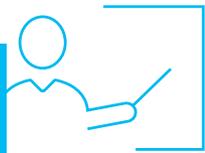
Romain FAREZ

Directeur de SETI,
Société d'Études et de Travaux
Industriels (02 - Chauny)

SETI, certifiée ISO 9001 depuis 2002, est spécialisée dans les réseaux de distribution électrique (aériens et souterrains), l'installation et la maintenance d'éclairage public et la fibre optique. En 2009 je me suis engagé dans la démarche QSE et nous avons obtenu les certifications ISO 14001 et OHSAS 18001 en 2010.

Des audits et contrôles internes ainsi que des exercices de sécurité sont effectués sur le terrain et notre personnel est régulièrement sensibilisé à l'importance des notions de qualité, sécurité et environnement (débrieings de chantier, visites de sécurité). Il nous fait ainsi remonter plus facilement les informations à intégrer dans notre bilan.

FORMATION



MOODWORK : LA SOLUTION DIGITALE POUR AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL



Présentée aux membres de la Commission « Questions sociales » et utilisée par certains DRH des entreprises du SERCE, la solution digitale MOODWORK a été développée en 2017 par une start-up réunissant des chercheurs et des chefs d'entreprises. Elle a pour objectif l'amélioration du bien-être au travail. Cet outil digital accompagne les salariés individuellement dans une démarche de développement personnel et l'encadrement dans le pilotage du bien-être des équipes.

Elle est spécialisée dans le développement de travaux sur le bien-être et l'intelligence émotionnelle menés par des chercheurs en sciences comportementales et en psychologie du travail. Son objectif : donner à tous un accès à des outils simples et efficaces d'amélioration quotidienne, dans la sphère privée comme professionnelle.

 **PLUS D'INFORMATION ET UN ESSAI GRATUIT**
sur le site <https://moodwork.co>

LE PACK SÉCURITÉ : OPTIMISEZ LA DURÉE DE VOS FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES !

En partenariat avec **Constructys Île-de-France et l'APAVE, FORMAPELEC** présente en Île-de-France un pack Sécurité adapté aux électriciens du BTP (habilitations, SST, amiante, etc...). L'objectif est de proposer aux entreprises toutes les formations obligatoires pour les entreprises du BTP avec des contenus et des durées optimisées. L'intégralité du coût pédagogique est financée par Constructys Île-de-France pour les entreprises de 11 à 49 salariés.

 **POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE DOSSIER « FORMATIONS SUR MESURE »**
sur le site www.formapelec.fr

FORMAPELEC QUALIFIE VOS SALARIÉS AUX IRVE !

FORMAPELEC propose aux entreprises des formations destinées à qualifier les techniciens à **l'installation et la maintenance des bornes de recharge de véhicules électriques** (tous niveaux de charge). Ces formations sont réalisables en entreprises (*voir conditions*).

 **VOUS POUVEZ CONSULTER LE DOSSIER WEB IRVE**
sur le site www.formapelec.fr

OU CONTACTEZ FORMAPELEC
commercial@formapelec.fr – 01 49 08 03 09

LE SERCE LANCE UNE ENQUÊTE SUR LES BESOINS EN RECRUTEMENT DES ENTREPRISES

Depuis un an, les entreprises du SERCE relèvent de fortes tensions sur le recrutement de certains postes et témoignent régulièrement des difficultés pour attirer et fidéliser de nouveaux talents.

La Commission « Questions sociales » du SERCE a décidé de mener une enquête auprès des entreprises du SERCE afin de déterminer plus précisément le nombre de postes ayant fait l'objet d'un recrutement en 2018 et les intentions d'embauches pour 2019 pour les filières suivantes : Travaux, Bureaux d'études, Affaires, Maintenance et exploitation.

Les résultats de l'enquête, qui seront connus avant la fin de l'année 2018, permettront de renforcer la communication du SERCE auprès de la presse spécialisée, des jeunes et des prescripteurs autour des métiers qui recrutent. Ils serviront également à orienter les politiques de formation au niveau de la branche professionnelle en créant des outils de formation mieux adaptés aux besoins des entreprises.

FORMATION «MONTEUR DE RÉSEAUX ÉLECTRIQUES» : UN NOUVEAU PARTENARIAT EN RÉGION CHAMPAGNE ARDENNE

Apprendre le métier de monteur en réseaux électriques aéro-souterrain nécessite de la pratique. À la demande du SERCE et des entreprises adhérentes de la région Champagne Ardenne, le centre de formation professionnelle continue, CPO FC BTP, qui accompagne les projets de développement des entreprises du BTP du Grand Est, a sollicité l'appui des centres de formation Alméa et Formapelec afin de concevoir un plateau technique de formation de travaux sous tension (TST) et de Monteurs en réseaux électriques aéro-souterrains (MREAS) sur la commune de Vatry (51). Une première session de formation a débuté début septembre 2018 et accueille 12 jeunes futurs monteurs.

Cette opération devrait être reconduite chaque année. Le plateau pédagogique permettra également de réaliser l'ensemble des recyclages TST (Travaux sous Tension) des entreprises de Champagne Ardenne et des départements limitrophes.

le plateau technique de formation en fibre optique d'ALMEA qui est référencé par Objectif Fibre. Le seul pour l'instant en région Champagne Ardenne.

« Ce nouveau plateau technique complète l'offre de formation "Monteur de réseaux électriques aéro-souterrain" dans l'Est de la France et rejoint le réseau des centres partenaires du SERCE. Ce nouveau partenariat enrichit le maillage territorial des partenaires du SERCE qui proposent une offre de formation initiale et continue dans les régions du Grand Ouest, des Hauts de France, Bourgogne-France Comté, Auvergne-Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine » précise **Laurence VEISENBACHER, Secrétaire générale du SERCE**, en charge notamment de la formation.



Paul TANFIN

Conseiller régional Réseaux
Champagne Ardenne

Cette plateforme technique répond parfaitement aux besoins de proximité des entreprises

locales de réseaux pour former leurs collaborateurs à la maintenance et à l'installation des composants des réseaux électriques, notamment en leur proposant la formation de Monteur de Réseaux Électriques aéro-Souterrains. Il concrétise un partenariat réussi de plusieurs acteurs : la FRTF de Champagne-Ardenne et une collaboration fructueuse entre centres de formation dans le cadre d'un Contrat de Redynamisation de Site de Défense (CRSD). Le site de Vatry accueille également



EN BREF

NOMINATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION



ADMINISTRATEUR
Olivier-Marie RACINE
(Président de Bouygues
Énergies et Services)

RÉGIONS



**DÉLÉGUÉ
RÉGIONAL
PACA-CORSE**
Camille GERBINO
(ENGIE Axima)



**DÉLÉGUÉ
RÉGIONAL
GRAND-EST**
Marc GRATIUS
(Eiffage Energie Systèmes
Direction régionale Est)

COMMISSION



**PRÉSIDENT DE
LA COMMISSION
« SIGNALISATION
TRANSPORT »**
Alexis DESMET
(ENGIE Ineo SCLÉ
Ferroviaire)

Publications



Plaquette Concours Lumières

Nouvelle présentation du Concours Lumières qui précise les modalités de participation au Concours ainsi que les éléments constituant le dossier de candidature.



VOUS POUVEZ TÉLÉCHARGER LA PLAQUETTE DEPUIS LE SITE INTERNET DU SERCE:
www.serce.fr > rubrique: Événements > Concours Lumières



Compte-rendu de la conférence SERCE

*Parlez-vous millennials?
ou Comment adapter l'entreprise aux jeunes générations?*

Le compte-rendu de la conférence organisée par le SERCE à l'occasion de son Assemblée générale le 20 juin dernier, est disponible en ligne.



VOUS POUVEZ LE TÉLÉCHARGER DEPUIS LE SITE INTERNET DU SERCE:
www.serce.fr > rubrique: Événements



Formapelec développe une offre enrichie de formations en 2019

Formapelec propose de nouvelles formations dans les domaines réglementaires et technologiques. Découvrez de nouveaux modules tels que le PACK Sécurité, IRVE (nouvelle formule), photovoltaïque en autoconsommation, rénovation des colonnes montantes, etc. L'offre de Formapelec permet désormais de construire des parcours de formation sur mesure ou de bénéficier de nouvelles formations diplômantes.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ LE CATALOGUE DES FORMATIONS 2019 SUR:
www.formapelec.fr



Une campagne de sensibilisation autour du matériel électrique certifié NF

Labels, logos, certificats... les marques dites « de qualité » ne manquent pas. Mais comment s'y retrouver? Qui croire et comment choisir un matériel qui va répondre à vos exigences et satisfaire vos clients?

Pour valoriser la marque NF, la FIEEC, le LCIE et l'AFNOR Certification ont lancé une campagne de sensibilisation afin de rappeler l'importance d'utiliser du matériel électrique certifié NF.



ARGUMENTAIRE, VIDEO, DÉPLIANT SONT À DÉCOUVRIR ET TÉLÉCHARGER DEPUIS LE SITE:
www.nf-electricite.com

AGENDA

14 novembre

- Commission « Éclairage public »
- Commission « Qualification »
- Remise du 3^{ème} Prix Concours Lumières à la ville de Toulouse

15 novembre

- Remise du 1^{er} Prix Concours Lumières à la SAEM de la ville d'Elbeuf

16 novembre

- SERCE / Enedis: Comité de Liaison national

19 novembre

- Remise du 2^{ème} Prix Concours Lumières à la ville de Nîmes

20, 21 et 22 novembre

- Salon des Maires et des collectivités locales
Paris – Porte de Versailles
- Stand Hall 3 N 55
- Conférence SERCE le 21 novembre de 11 h 15 à 12 h 15 (cf. page 3)

4 décembre

- Commission « Questions sociales »
- Commission « Signalisation Transport »

5 décembre

- Commission « Caténaires »

7 décembre

- Rencontre avec les entreprises d'Ile-de-France

12 décembre

- Commission « Prévention et Sécurité »
- Commission « Environnement »

13 décembre

- Commission « Centrales et nucléaire »
- Bureau du SERCE

18 décembre

- Commission « Qualification »
- ESTP: présentation des activités des entreprises du SERCE aux étudiants de 1^{ère} année (GEM1 et GECD) à Cachan

19 décembre

- SERCE: Réunion des Délégués et Conseillers régionaux

20 décembre

- Conseil d'administration du SERCE



**LE SERCE
SOUTIENT
L'ACTION
D'ÉLECTRICIENS
SANS
FRONTIÈRES**



Contact PRESSE **C-Comme Vous**

Corinne SORBIER
csorbier@c-commevous.com
Tél.: 01 45 31 20 83
www.c-commevous.com
@CCommeVous



SYNDICAT DES ENTREPRISES
DE GÉNIE ÉLECTRIQUE ET CLIMATIQUE

Contact **SERCE**

Marielle MOURGUES
m.mourgues@serce.fr
Tél.: 01 47 20 69 45
www.serce.fr
@SERCE_France



Retrouvez SERCE'INFOS et toutes les informations du SERCE sur le site internet:

www.serce.fr